

Mesurer l'or et assurer sa traçabilité depuis son origine ; métrologie des poudres et de l'or fondu

Avant-propos de l'article de Laurent Bailly, Anne-Marie Desauty, Philippe Lach, Wolfram Kloppmann et Isabelle Duhamel-Achin

Par Michèle ROUSSEAU

Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)

La notion de traçabilité, comme celle de transparence, est aujourd'hui totalement entrée dans le discours commun. Elle s'est développée avant tout dans le champ agroalimentaire avec la maladie de la vache folle ou la grippe aviaire, et des règles internationales ont été graduellement mises en place pour suivre le taux d'hormones dans le veau ou la présence d'OGM.

Dans le domaine minéral, la première ressource à être concernée a été, dès l'an 2000, le diamant avec la mise en place du Processus de Kimberley qui est un forum international de négociation tripartite réunissant les représentants des États, de l'industrie du diamant et de la société civile. Les discussions au sein de cette plateforme ont abouti au lancement d'un régime international de certification des diamants, en janvier 2003. L'objectif du Processus de Kimberley est de prévenir l'entrée des « diamants de conflits » sur le marché international.

Une initiative intéressant l'ensemble des industries extractives est née en Europe en 2002 : l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Cette organisation internationale, dont le siège est à Oslo, est chargée de tenir à jour et de superviser la mise en œuvre d'une norme qui repose sur une adhésion volontaire des

exploitations légales. L'objectif de cette norme est d'évaluer dans quelle mesure les revenus tirés de l'exploitation des ressources pétrolières, gazières et minérales d'un pays sont gérés de manière transparente. Elle est aujourd'hui soutenue par la Banque mondiale.

La capacité de production, que ce soit de diamants ou de métaux, est ainsi évaluée et tracée pour en connaître l'origine et les flux financiers générés.

L'article qui suit se focalise sur la traçabilité de l'or au travers d'un projet financé par le WWF. L'objectif est d'obtenir une carte d'identité de l'or pour en connaître l'origine légale ou, au contraire, illégale.

Cette approche est généralisée à d'autres métaux qui peuvent traverser les frontières, c'est le cas du coltan ou du cobalt en Afrique centrale, mais aussi de l'étain ou du tungstène.

Par ailleurs, la dimension RSE connaît un développement rapide dans le secteur minier à travers la sensibilisation des populations, notamment sur l'impact environnemental de l'extraction, voire de l'exploitation qui est parfois réalisée dans des conditions inacceptables, comme dans le cas des mines recourant au travail des enfants.